



**Parlez-en
à vos collègues!**



PRENEZ RENDEZ-VOUS
POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER⁽⁵⁾

Un conseiller vous reçoit en Ile-de-France :

- dans l'une des **11 agences**
- ou dans l'un des **19 points conseil**

Numéro Azur

0 810 06 5000

Coût d'un appel local depuis un poste fixe

Plus d'informations sur
www.csf.fr/ptzmi

- (1) Hors frais d'adhésion au Fonds Mutuel de Garantie (FMG) et à l'assurance.
 (2) Le ministère de l'Intérieur prend en charge le coût de votre assurance CSF Assurances Emprunteurs pour une quotité de capital garanti de 100% maximum sur deux emprunteurs.
 (3) Au sens du code général des impôts.
 (4) Le droit d'entrée est offert une fois pour toutes et la cotisation est offerte la 1ère année, lors de la réalisation du PTZMI, aux fonctionnaires du ministère de l'Intérieur.
 (5) Dans la limite du budget attribué dans la loi de finances pour 2013.
 Le ministère de l'Intérieur souhaite faciliter la première accession à la propriété de ses agents exerçant leur activité en Ile-de-France. Dans le cadre d'un marché public, CRÉSERFI, l'établissement financier du Crédit Social des Fonctionnaires, a été désigné. **Le prêt à taux 0% TEG annuel fixe du ministère de l'Intérieur est un prêt immobilier distribué par CRÉSERFI** (SA au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303 477 319 - siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris Cedex 09 - N°ORIAS 07022577 consultable sur www.orias.fr) et son partenaire **prêteur EDEL** (siège social : 5 avenue Marcel Dassault - Parc de la Plaine - BP 5806 - 31505 Toulouse - SNC au capital de 40 095 000 € - RCS Toulouse B 306920109). L'emprunteur d'un crédit immobilier dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. S'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes perçues. Conformément à la loi, aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.
 CRÉSERFI intervient en qualité d'intermédiaire de crédit non exclusif de plusieurs établissements de crédit, dont EDEL. Cet intermédiaire apporte son concours à la réalisation d'opérations de crédit, sans agir en qualité de prêteur.
Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901, siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09. L'adhésion à l'Association est un acte volontaire. Droit d'entrée unique : 11€ par personne. Cotisation annuelle : 24€ par foyer.
CSF Assurances - SARL de courtage d'assurances du CSF au capital de 450 000 € - siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09 - RCS Paris 322 950 148 - N° ORIAS 07 008 834 consultable sur www.orias.fr.
PROGRETIS - SARL de courtage d'assurances du CSF au capital de 5 000 000 € - siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris Cedex 09 - RCS 509 364 972 Paris - N° ORIAS 09 050 053 consultable sur www.orias.fr.

Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'opposition à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale que vous pouvez faire valoir sans frais à tout moment auprès du CSF - Service Gestion : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris Cedex 09.

PRÊT À TAUX ZÉRO DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



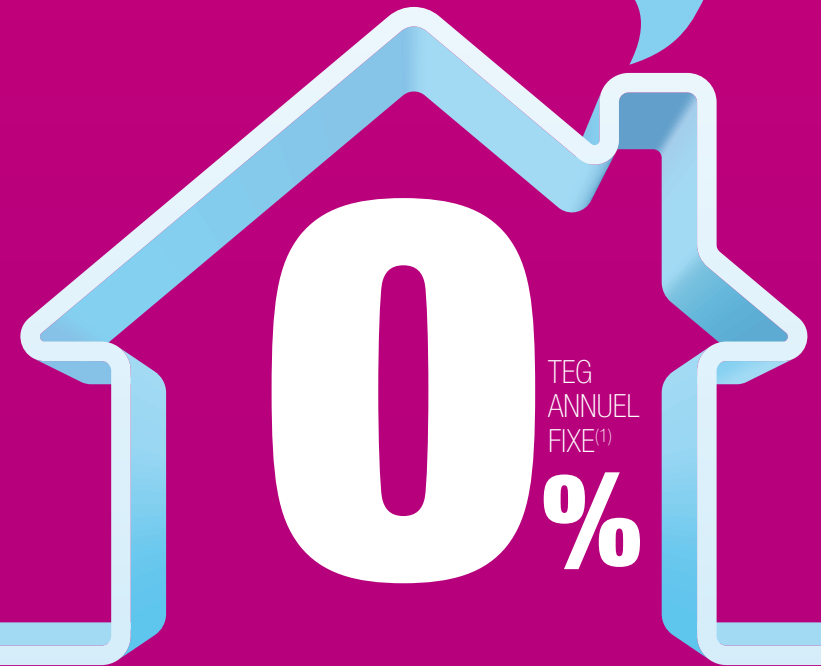
Agents en Ile-de-France

Première acquisition

Résidence principale

Immobilier neuf ou ancien

**NOUVELLES
CONDITIONS**



TEG
ANNUEL
FIXE⁽¹⁾
%



MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR



www.csf.fr/ptzmi

CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES
Association
Services aux adhérents

CSF ASSURANCES
Sûreté de courtage d'assurances du CSF
Assurance des personnes et des prêts

CRÉSERFI
Etablissement financier du CSF
Caution / Crédits

PROGRETIS
Sûreté de Conseil en Gestion de Patrimoine
Épargne / Placements / Prévoyance

Le ministère de l'Intérieur facilite l'accès à la propriété de ses fonctionnaires exerçant leur activité en Ile-de-France.

Le PTZMI (Prêt à Taux Zéro du ministère de l'Intérieur) vient en complément de votre prêt immobilier principal et vous permet de **réduire le coût total de votre opération de crédit**.

LE DISPOSITIF

- **Ce prêt au Taux Effectif Global (TEG) annuel fixe de 0%⁽¹⁾** est un prêt immobilier complémentaire, sans intérêt pour les agents affectés en région Ile-de-France.
- **Le taux d'intérêt est de 0%⁽¹⁾ TEG annuel fixe** pour toute la période d'amortissement du prêt.
- **Le coût du crédit est pris en charge par le ministère de l'Intérieur.**

Le PTZMI est valable pour l'achat de la résidence principale uniquement, dans le neuf ou dans l'ancien.

- **L'assurance des emprunteurs liée au prêt à taux 0%⁽¹⁾ est prise en charge par le ministère de l'Intérieur⁽²⁾, dès lors qu'elle est souscrite auprès de CSF Assurances.** L'assurance des emprunteurs est une assurance limitée à la durée du prêt 0%⁽¹⁾, qui garantit le remboursement de celui-ci en cas de décès, d'incapacité et d'invalidité (en fonction du taux de couverture et de la formule choisie).



MONTANT DU PRÊT ➔

Le ministère a décidé de revoir à la hausse les montants empruntés, et ce pour chaque catégorie de ménage (reportez-vous au tableau ci-contre).

DURÉE DU PRÊT ➔

La durée du PTZMI s'allonge : de 7 ans, elle passe à 9 ans pour les ménages de 1 ou 2 personne(s), à 10 ans pour les ménages d'au moins 3 personnes⁽³⁾. Cette nouveauté facilite l'intégration du PTZMI dans le plan de financement global.

ASSOCIATION CSF

Votre 1^{ère} année de cotisation à l'Association CSF vous est offerte (24€ pour tout le foyer), en plus de votre droit d'entrée (11€ pour une seule personne)⁽⁴⁾, dès lors que vous bénéficiez d'un PTZMI.

PLAFONDS DE RESSOURCES et MONTANTS DU PRÊT À TAUX 0%⁽¹⁾ TEG ANNUEL FIXE

Nombre de personnes du ménage ⁽³⁾	Revenu fiscal de référence*	Montant du prêt	Durée du prêt
1	31 250 €	18 000 € 20 000 €	7 ans 9 ans
2	43 750 €	22 000 € 25 000 €	7 ans 9 ans
3	51 907 €	30 000 € 40 000 €	7 ans 10 ans
4	62 176 €	35 000 € 45 000 €	7 ans 10 ans
5 et plus	73 604 €	35 000 € 45 000 €	7 ans 10 ans

* Le revenu fiscal pris en compte est celui de l'avant-dernière année précédent celle de l'offre de prêt.

Exemple

Sabrina et Julien, respectivement 27 et 29 ans, viennent d'avoir un enfant et décident d'acheter pour leur première acquisition un appartement dans l'Essonne.

Sabrina est cadre commerciale dans le privé, Julien gardien de la paix.

À ce titre, Julien bénéficie du Prêt à Taux Zéro⁽¹⁾ du ministère de l'Intérieur.

Étant désormais 3 dans le foyer, ils bénéficient d'un montant de **40 000€**.

La durée du PTZMI est de **10 ans** : ils remboursent **120 mensualités de 333,33€** hors assurance facultative.

Le TEG annuel fixe du PTZMI est de 0,78% (Fonds Mutuel de Garantie et assurance inclus).

Le montant total dû par l'emprunteur est de 41 576€ dont 400€ de participation aux frais de garantie.

Le coût total par personne de l'assurance Décès, Invalidité, Incapacité obligatoire est de 1 176€.

Julien a contracté son assurance emprunteur auprès de CSF Assurances. Son montant est donc pris en charge par le ministère de l'Intérieur.



Êtes-vous éligible au PTZMI ?

Consultez les conditions du prêt sur le www.csf.fr/ptzmi

Notre
PLUS
pour VOUS

Dans le cadre du PTZMI, un droit d'entrée au Crédit Social des Fonctionnaires et votre 1^{ère} année de cotisation **vous sont OFFERTS** ⁽⁵⁾.